



Commune de Bonson
PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Dossier d'enquête publique valant porter-à-connaissance

Carte de la voirie



*Quelq
LE*

Philippe LOOS
 Pour le préfet,
 Le Secrétaire Général
 86-4522

1:10 000

Juillet 2022

PRESCRIPTION du PPRIF : 16 juin 2021

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : Le 30 septembre 2022

ENQUETE PUBLIQUE : Du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 ALPES-MARITIMES
 SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE

Voirie

- Voie principale (double issue, largeur supérieure à 5 mètres)
- Voie secondaire (double issue, largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite (double issue, largeur inférieure à 3 mètres)
- Voie sans issue (largeur supérieure à 3 mètres)
- Voie étroite sans issue

Limite de commune de Bonson



0 250 500 750 1000 Mètres



Source :
 - Fond cartographique Scan25 © IGN 2016
 - Voirie BD Topo © IGN 2016
 - Limite communale BDTopo © IGN 2016

